



**Soirée de propositions et de discussions sur la mise en valeur
du parc Ahuntsic**

Rapport d'activité présenté à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Juillet 2018

Table des matières

Contexte	2
Rappel du mandat	3
Déroulement de la soirée de propositions et de discussions	3
Résultats des discussions.....	4
Principales préoccupations ressorties de l'activité.....	4
Compte-rendu de la consultation.....	5
Commentaires reçus par le web	13
Résultats de l'exercice de vote d'orientation.....	15
Ajouts à la consultation du 20 septembre 2017.....	16
Provenance des participants	18

CONTEXTE

Le 12 juin 2018, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a tenu une soirée de propositions et de discussions sur l'aménagement du parc Ahuntsic, situé entre le boulevard Henri-Bourassa, la rue Saint-Hubert, la rue Fleury et la rue Lajeunesse. Cette activité avait pour objectif de présenter les intentions d'aménagement concernant les neuf recommandations émises lors de la précédente consultation publique et de recueillir les commentaires des citoyens sur l'aménagement de l'étang. Les participants ont été invités à partager des commentaires et à poser leurs questions aux représentants de l'arrondissement. À la fin de la consultation, les participants ont été conviés à voter pour leur version préférée de l'aménagement de l'étang¹.

Cette activité participative faisait suite à une première consultation publique qui a eu lieu le 20 septembre 2017. Cette dernière avait pour but de présenter la localisation, les accès, les récentes réalisations, les enjeux et autres observations concernant le réaménagement du parc Ahuntsic ainsi que d'écouter les suggestions et commentaires des participants pour améliorer leur expérience du parc. Il s'agissait de comprendre les éléments appréciés et les éléments à bonifier dans le parc. De plus, les citoyens qui n'avaient pas pu être présents lors de cette soirée ont été invités à laisser des commentaires et des suggestions en ligne dans une boîte à idées. Ces suggestions sont des ajouts à la soirée du 20 septembre 2017 et sont présentées dans ce rapport.

¹ Ce vote est un exercice d'orientation et ne représente pas un vote décisionnel.

RAPPEL DU MANDAT

L'agence Convercité a été mandatée par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour animer une soirée de propositions et de discussion sur le parc Ahuntsic et pour produire un rapport d'activité.

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE DE PROPOSITIONS ET DE DISCUSSIONS

La soirée s'est déroulée le 12 juin 2018, à la Maison de la culture d'Ahuntsic-Cartierville, et a rassemblé près d'une centaine de participants.

Trois membres du conseil étaient présents à titre d'observateurs :

- Émilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- Jérôme Normand, conseiller de ville du district Sault-au-Récollet
- Nathalie Goulet, conseillère de ville du district Ahuntsic

Trois représentants de l'arrondissement étaient présents pour expliquer le contexte et répondre aux questions des participants :

- Gilles Côté, directeur à la Direction du développement du territoire
- Michel Bordeleau, chef de division aux études techniques
- Ysabelle Filiatreault, architecte paysagiste

RÉSULTATS DES DISCUSSIONS

Principales préoccupations ressorties de l'activité

De manière générale, les participants à la soirée de propositions et de discussions ont bien accueilli la présentation de l'arrondissement et ses intentions pour la mise en valeur du parc. Trois intentions ont particulièrement retenu l'attention des citoyens et suscité des discussions. Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de fois que l'élément a été mentionné.

- **Les intentions d'aménagement pour les sentiers** : les avis étaient mitigés concernant les propositions d'aménagement pour faire cohabiter les piétons et les cyclistes. Certains se sont exprimés en faveur de sentiers séparés tandis que d'autres étaient davantage en faveur d'une piste multifonctionnelle. Dans les deux cas, les citoyens ont suggéré de ne pas asphaltier ces deux sentiers et de mettre en place un balisage et une signalisation claire et innovante. (15)
- **La patinoire réfrigérée** : Alors qu'à la première consultation, de nombreux participants étaient en faveur de la mise en valeur de l'étang par une patinoire, la proposition présentée n'a pas fait l'unanimité considérant la bétonisation du fond de l'étang, l'ajout du bâtiment d'entretien et le coût du projet. Une majorité des citoyens se sont donc exprimés contre la patinoire réfrigérée et pour conserver l'étang dans son état naturel. Cependant, quelques citoyens ont rappelé leur engouement pour le projet de patinoire sur l'étang du parc Ahuntsic. (11)
- **Le réaménagement du skatepark** : les participants étaient d'avis que le skatepark était important, mais que le repositionnement des modules ne devait pas conduire à un agrandissement de la surface minéralisée. Si le skatepark s'agrandit, il devrait se faire dans la végétation, vers la rue Lajeunesse. (5)

Compte-rendu de la consultation

Q : Question

C : Commentaire

R : Réponse

1^{re} partie : échanges sur le Programme fonctionnel et technique

Q1. Quel est votre processus de restauration de la canopée ? Diversifiez-vous les essences des futurs arbres plantés, pour éviter qu'on se retrouve dans la même situation qu'avec l'agrile du frêne ?

R. Depuis deux ans, l'arrondissement a commencé à diversifier les essences plantées. Les types de plantation d'arbres varient en fonction du lieu et du système aérien.

Q2. En ce qui concerne le balisage du sentier principal, y aura-t-il des indications claires sur le côté des cyclistes et le côté des piétons ? Y a-t-il une meilleure pratique qu'une autre ? Ce serait l'occasion d'inciter à un bon comportement.

R. Nous n'avons pas de réponse précise, si ce n'est qu'il existe de tels sentiers dans la ville de Montréal comme celui du Mont-Royal, par exemple. Nous pourrions nous inspirer de cette expérience et de celle de nos collègues pour avoir la meilleure signalisation possible.

C1. Pour revenir sur la question du balisage du sentier principal, ce n'est pas certain que ce qui se fait sur la montagne est une si bonne idée. En faisant ce type d'aménagement, on va créer une offre et augmenter l'achalandage des vélos. C'est important de baliser les intersections et de protéger les gens. Il faudrait s'inspirer des Pays-Bas, notamment de la Hollande, où on utilise des pavés pour délimiter les deux zones de circulation (piéton-vélo). C'est plus cher que la peinture, mais c'est beaucoup plus sécuritaire.

Q3. Qu'est-ce qu'un verger communautaire ? Comment va-t-il être géré ?

R. Le verger communautaire est une demande de l'écoquartier. Le principe est d'avoir des arbres fruitiers et les gens pourraient venir y cueillir les fruits. Il pourrait y avoir des activités de ramassage et confection de confiture, par exemple. Il faudra travailler avec nos partenaires, notamment l'écoquartier, pour l'encadrer.

Q4. Quelle est la largeur de l'ancien sentier (sentier principal) ?

R. Le sentier existant est de 2.5m. Il devrait être au minimum de 3m pour être dans les normes.

Q5. Vous n'avez pas parlé de l'éclairage dans votre présentation, c'est pourtant une priorité dans le secteur du parc canin. Qu'avez-vous prévu ?

R. Les entrées électriques ainsi que les éclairages vont être mis à niveau pendant les travaux de réaménagement.

C2. Le balisage des sentiers est important et l'idée du pavé est bonne. Par ailleurs, il faudrait ajouter un support à vélo près du parc canin et mieux le sécuriser grâce à un filet pour éviter de recevoir des balles perdues du terrain de baseball.

C3. Le résumé de la présentation est excellent, mais ça fait déjà huit mois depuis la première consultation. On a l'impression que le projet est en continuel démarchage. Il y a d'ailleurs des lacunes historiques. Il serait important de rappeler que le parc a été construit dans les années 40.

Q6. Est-ce que la surface minéralisée du skatepark va augmenter ?

R. L'arrondissement consulte actuellement des experts. Le constat est que certains modules sont désuets, d'autres inutilisables, car ils sont trop près les uns des autres. On est au stade de l'intention donc on ne sait pas s'il y aura plus d'asphalte. Soit on conserve le même nombre de modules et le skatepark sera un peu plus grand puisqu'il faudra mieux les positionner pour créer une séquence intéressante, soit on conserve la même surface et il y aura moins de modules. Notre objectif est de protéger la canopée.

C4. Le sentier principal de 4.8m de large aura une superficie d'asphalte beaucoup trop grosse. Il vaut mieux privilégier l'autre type de sentier (sentier 9 sur le plan d'ensemble : 3m + 1.8m). De plus, si le skatepark doit être agrandi, cela devrait se faire vers la rue Lajeunesse plutôt que vers le centre du parc.

C5. Les deux types de sentiers (cohabitation et séparation des piétons-vélos) sont intéressants la journée. Cependant, le soir, l'aire de circulation la plus utilisée est la boucle autour du lac. Il faudrait donc la conserver.

Q7. Y a-t-il un réel problème de cohabitation piéton-vélo qui justifie une piste cyclable à l'intérieur du parc ? Il y a une présence importante d'enfants qui courent partout dans le parc. Si on donne un espace unique aux cyclistes, on leur permet d'aller très vite, ce qui est dangereux pour les autres usagers.

R. À la consultation du 20 septembre 2017, beaucoup de gens ont exprimé qu'ils souhaitaient qu'on réponde à la problématique de la cohabitation piétons-vélos dans le parc. Actuellement, les cyclistes

circulent partout dans le parc. De plus, il y a une volonté d'assurer la continuité de la piste cyclable Prieur au niveau du parc. De jeunes familles se sont aussi prononcées en faveur d'une piste cyclable parce qu'elles souhaitent que leurs enfants soient en sécurité sur un sentier de vélo. La proposition des sentiers cyclables va donc en ce sens.

C6. En ce qui concerne l'accès au parc, il y a un enjeu pour les cyclistes quand on monte la rue Lajeunesse vers Henri-Bourassa et qu'on souhaite rentrer dans le parc. Le virage est à angle droit, ce qui est dangereux. L'accès Prieur-Lajeunesse doit donc être bien ouvert, identifié et large.

C7. En ce qui concerne le sentier principal, ce n'est pas nécessaire de l'agrandir jusqu'à 5m. Cependant, c'est important de séparer les piétons et les cyclistes. On pourrait surélever légèrement le sentier piéton pour délimiter les voies de circulation. Le sentier vélo serait un peu plus bas. Pour le skatepark, c'est très important de conserver la canopée. On pourrait imbriquer des surfaces de jeux dans la végétation.

Q8. Que veut dire accès universel ?

R. Ça signifie un accès pour les personnes avec des limitations fonctionnelles, principalement les personnes à mobilité réduite. On veut éviter les marches et les différences de hauteurs dans le parc. De plus, les modules de jeux seront aussi accessibles pour les enfants en fauteuil roulant.

Q9. Est-ce qu'on pourrait avoir plus de détails sur la placette ? Les tables à pique-nique vont-elles être conservées ? C'est important que cette aire de pique-nique ne disparaisse pas.

R. On en parlera davantage dans la deuxième partie de la soirée.

C8. En ce qui concerne la piste cyclable, le sentier est actuellement très emprunté par les enfants. Séparer les piétons et les vélos, ça ne fonctionne pas. Il faut donner des informations aux gens pour qu'ils marchent sur la droite, dans le bon sens. Le sentier principal ne devrait donc pas être représenté par la boucle bleue, mais plutôt par le sentier brun sur la carte.

C9. Si on prend l'exemple du Parc de la Visitation, il y a un sentier en terre battue commun aux piétons et vélos. Ça fonctionne très bien. Ce serait « suraménager » que de créer des voies séparées. De plus, on devrait faire des sentiers plus petits et non asphaltés. Il y a des voitures d'entretien qui prennent peu de places (la taille d'un trottoir). On n'a pas besoin d'un camion pour entretenir le parc.

Q10. Quels sentiers seront déneigés ? Est-ce que la piste cyclable proposée le sera ?

R. Le sentier principal est déjà déneigé. Dans une optique d'agrandissement du réseau blanc, la piste cyclable le serait probablement aussi.

C10. Il faut inciter au civisme par des méthodes incitatives et non contraignantes. La signalisation proposée devrait amener les cyclistes et les piétons à se responsabiliser. Par ailleurs, il faudrait que l'aménagement du parc reflète l'atmosphère souhaitée dans le parc, c'est-à-dire un lieu de détente et de réflexion.

C11. Propositions d'une résidente :

- Installer de l'éclairage architectural pour éclairer les arbres. On pourrait même y projeter des formes.
 - Prendre l'exemple du parc Tolhurst pour le mobilier.
 - Faire un espace « food trucks », comme au parc Tolhurst.
 - Aménager tout le tour de l'étang pour qu'on le vive mieux.
 - Travailler avec des experts pour le réaménagement du skatepark.
-

C12. Il semblerait que la partie sud du sentier principal va dénaturer l'étang et enlever de la canopée, nécessaire à la détente. Pour la question des vélos, il serait dommage qu'il y en ait partout dans le parc et qu'ils se déplacent rapidement. L'aménagement de dos d'âne sur les sentiers pourrait être une solution.

C13. Propositions d'une résidente :

- Clôturer les aires de jeux pour enfants.
 - Installer des poubelles anti-animaux.
 - Faire quelque chose pour les nuisances sonores liées au terrain de baseball.
-

C14. Il existe un enjeu d'accessibilité universelle aux différentes entrées du parc. Aussi, il serait dommage que le parc devienne une piste de course pour les vélos.

C15. C'est important d'avoir une piste cyclable dans l'axe de la piste Prieur puisque c'est une zone de transit importante pour les cyclistes. C'est également important que cette piste soit séparée du sentier piéton, mais il faudrait toutefois inverser la piste piétonne et la piste cyclable sur la carte, pour que les piétons se trouvent plus près de l'étang. Il faudrait aussi mettre en place des mesures de réduction de la vitesse.

Q11. Est-ce que le sentier bleu (sentier principal) sera fait en asphalte ? Ce serait dérangeant.

R. Les matériaux des sentiers ne sont pas encore définis. Cependant, nous avons l'intention de conserver l'aspect naturel du parc et de l'asphalter le moins possible.

C16. C'est important de garder le skatepark et s'il doit être agrandi, il faudrait le faire à travers la végétation. Aussi, il ne faut pas sous-estimer l'aspect communautaire du parc.

Q12. Quel est le budget global pour le réaménagement du parc ?

R. Nous ne sommes pas encore à l'étape de l'élaboration d'un budget, mais plutôt de connaître les cibles à atteindre. Il faudra ensuite prioriser en fonction de ce qu'il est possible de faire et de ce qu'il y a dans les autres parcs.

C17. Commentaires d'un résident :

- Le format de la consultation oublie 80% à 90% de la population qui utilise le parc, notamment les personnes de passage qui viennent ou vont vers le métro.
 - Il faut garder le parc dans l'état actuel. Seules quelques réparations sont nécessaires. Ainsi, le skatepark ne devrait pas être agrandi et le sentier principal ne devrait pas mesurer autant.
-

C18. En ce qui a trait au vélo, la piste cyclable proposée devrait être aménagée au sud du sentier piéton. Des mesures de ralentissement de la vitesse, telles que des dos d'âne, devraient également être aménagées aux intersections et aux entrées du parc.

En ce qui a trait au verger communautaire, c'est une excellente idée qui pourrait également bénéficier de l'ajout de fines herbes et de plantes qui attirent les papillons, notamment les monarques (asclépiade, monarde, azalée, lilas, achillée millefeuille, agastache, centaure, eupatoine, dahlia, échinacée)

C19. L'asphaltage et le bétonnage du parc sont une mauvaise idée. L'élargissement des sentiers ne doit pas se justifier par une mise aux normes, qui évoluent de toute façon chaque année.

C20. La piste cyclable proposée est intéressante, mais pas sur le sentier principal. Le parc Lafontaine va sortir la piste cyclable du parc et le parc Laurier l'a déjà fait. Le parc Ahuntsic pourrait le faire aussi.

Q13. Qu'allez-vous faire des poubelles qui débordent ?

R. L'arrondissement n'achète plus de poubelles à aires ouvertes. On a désormais des poubelles fermées bimodes (avec du recyclage).

2^e partie : échanges sur les deux versions pour le réaménagement de l'étang.

Q14. Quelle est l'influence de la patinoire réfrigérée sur l'environnement naturel présent (canard, végétation)?

R. Dans la version avec la patinoire, il n'y a pas de plantes dans l'étang. En revanche, si on a un niveau d'eau suffisamment haut, il pourra toujours y avoir des canards. La végétation sur le pourtour restera la même.

C21. La version avec la patinoire ne semble plus aussi intéressante que lors de la consultation du 20 septembre 2017. Il y a de beaux exemples de rivière renaturalisée, comme la rivière Saint-Charles. La version 1 semble meilleure pour le parc Ahuntsic.

C22. Il faut conserver l'étang naturel, mais l'améliorer et le rendre plus attrayant. Les coûts sont trop importants pour la patinoire réfrigérée.

C23. Il y a d'autres patinoires dans le quartier. Nous n'avons pas besoin de tout mettre dans le parc Ahuntsic.

Q15. Pourquoi le fond de l'étang doit-il être refait ?

R. La toile géotextile a une durée de vie limitée. Il y a des pertes d'eau et les conduits doivent être refaits. Il faut aussi revoir le système électrique de la fontaine.

C24. Il faut abandonner la version 2. Ça aurait été plus intéressant de laisser l'étang naturel geler.

C25. Si jamais la version 2 aboutit, le chalet est positionné au mauvais endroit. De plus, la placette manque de zones ombragées.

C26. L'arène à côté est suffisant en matière de patinoire. Nous n'avons pas besoin de dépenser autant d'argent pour dénaturer le parc. Pour la placette, il faut éviter les gros aménagements ainsi que le béton.

C27. La patinoire est une bonne option. Les autres équipements sont trop loin.

Q16. La patinoire est une bonne option. Pourrait-on utiliser la zamboni de l'aréna ?

R. Pour des raisons pratiques, il faut avoir une zamboni le plus près possible de la patinoire réfrigérée. De plus, la zamboni de l'aréna ne convient pas pour l'extérieur.

C28. La patinoire naturelle fonctionne au parc Jarry. On pourrait refaire la même chose au parc Ahuntsic sans toutefois dépenser autant d'argent.

C29. Il est important de comprendre qu'actuellement, il y a un problème d'accès aux autres patinoires qui permettent le patin libre.

C30. La version 2 est la plus intéressante puisqu'elle encourage les gens à bouger et à avoir de saines habitudes de vie. Aussi, patiner dans un aréna n'est pas la même expérience que patiner dehors.

Commentaires reçus par le web

Les citoyens n'ayant pas pu se déplacer à l'activité du 12 juin étaient invités à laisser leurs commentaires sur la page web de l'arrondissement. Au total, 36 interventions ont été reçues, comme relayé dans la liste de suggestions suivante. Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de fois que l'élément a été mentionné.

- **Agrandir et réaménager le skatepark** : rénover et réaménager le skatepark en béton, avec des équipements modernes adaptés aux différents niveaux d'expertise, incluant le calibre international. Ces équipements devraient permettre des enchaînements fluides et cohérents, tout en proposant des modules de grandeurs variées. Pour arriver à aménager un skatepark qui réponde aux besoins de tous sans toutefois nuire à l'aspect naturel du parc, plusieurs recommandent de travailler avec des spécialistes du domaine, notamment l'Association Skateboard Montréal (ASM). Celle-ci a été impliquée dans de nombreux projets inspirants, dont le skatepark du Père-Marquette et le futur skatepark du viaduc Van-Horne. D'autres exemples internationaux pourraient aiguiller l'arrondissement, dont Micropolis (Finlande) et Stoner Skate Plaza (Californie). (13)
- **Conserver l'aspect naturel de l'étang** : mettre en valeur naturellement l'étang, en s'assurant de conserver les arbres, la verdure et les herbes qui abritent la faune. De même, la placette proposée devrait être plus petite et la moins asphaltée possible, tout en offrant des zones d'ombre. (11)
- **Réaménager le parc Ahuntsic de la manière la plus naturelle possible** : veiller à ne pas ajouter de bâtiments ou de structures et à utiliser le moins de béton ou d'asphalte possible. Privilégier plutôt des matériaux comme du bois, de la pierre ou de la terre, tant dans les sentiers que dans les espaces récréatifs. Afin d'éviter que les sentiers ne se dégradent, adapter les véhicules au contexte, plutôt que modifier l'environnement actuel. (8)
- **Revoir l'aménagement prévu des sentiers** : les sentiers n'ont pas besoin d'être élargis autant, mais devraient être aménagés en fonction des lignes de désir existantes et devraient également être déneigés en hiver. De même, ils pourraient être embellis grâce à l'utilisation de matériaux originaux et esthétiques. À cet égard, les clôtures Frost pourraient également être remplacées par des clôtures en bois blanc ou en bambou. (9)
- **Augmenter le nombre de poubelles fermées** et les vider régulièrement, surtout autour des tables de pique-nique et près des restaurants. (6)
- **Intégrer les cyclistes dans le parc de manière logique et sécuritaire** : permettre les cyclistes dans le parc en les concentrant sur la piste dans l'axe Prieur, mais en délimitant bien le sentier piéton de la piste cyclable et en aménageant des dos d'âne aux intersections. Ajouter également des stations BIXI. (6)
- **Écarter les cyclistes du parc** : encourager les cyclistes à contourner le parc plutôt qu'à le traverser. S'ils veulent rouler dans le parc, ils ne devraient pas pouvoir le faire avec aise grâce

à une piste cyclable, mais doivent le faire lentement, avec précaution. Le parc devrait être pour les piétons seulement, afin d'assurer la sécurité de tous, surtout des enfants. (4)

- **Assurer une meilleure cohabitation avec le terrain de balle-molle** : diminuer l'éclairage du parc après 21h, spécifiquement autour du terrain de balle-molle, afin d'éviter la pollution lumineuse, et trouver des moyens de minimiser la pollution sonore durant les parties. (4)
- **Ajouter du mobilier urbain** (bancs, tables à pique-nique, BBQ) dans des zones ombragées et près des endroits achalandés. (4)
- **Mieux contrôler la place des véhicules dans le parc** : le stationnement des voitures entre la pataugeoire et le terrain de balle-molle devrait être interdit. Par ailleurs, les visiteurs de l'aréna se stationnent souvent dans des endroits interdits en hiver, par manque de place. Il faudrait donc ajouter une rangée de stationnements vers la partie nord du parc. Finalement, la sortie des véhicules dans le stationnement de l'aréna devrait se faire par l'intersection Prieur et Saint-Hubert. (3)
- **Aménager une patinoire naturelle** de patin libre sur l'étang, avec un chalet en bois rond en guise de bâtiment. (3)
- Diminuer la vitesse de la rue St-Hubert le long du parc à 30 km/h. (1)
- Clôturer les zones de jeu pour enfants. (1)
- Aménager une scène permanente sur la plaine. (1)
- Installer des exerciseurs pour adultes. (1)
- Ne pas aménager de verger en raison des problèmes de salubrité que ça va engendrer. (1)
- Rénover la pataugeoire et refaire le revêtement des jeux d'eau pour le rendre plus confortable (s'inspirer du parc Bélaïr dans Villeray). (1)
- Remplacer la pataugeoire par une piscine. (1)
- Installer des terrains de tennis et badminton. (1)
- Moderniser l'aire de jeu pour enfants. (1)
- Remplacer l'étang par un terrain de soccer. (1)
- Augmenter la canopée. (1)

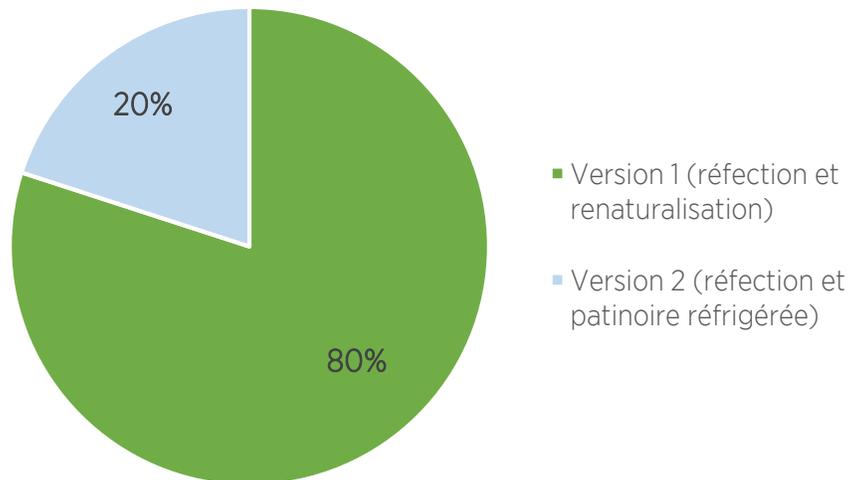
Résultats de l'exercice de vote d'orientation

Pour faire suite à la soirée de consultation, les citoyens ont été invités à se prononcer sur l'avenir de l'étang grâce à un vote d'orientation non décisionnel. Ce vote d'orientation proposait deux versions de réfection de l'étang :

- Version 1) La réfection et la renaturalisation de l'étang : réfection de l'étang, plantation, réfection du jet et de la fontaine, aménagement d'une placette universellement accessible (coût estimé : 1,6 M\$)
- Version 2) La réfection de l'étang et l'aménagement d'une patinoire réfrigérée : réfection de l'étang, plantation, réfection du jet et de la fontaine, aménagement d'une placette universellement accessible, aménagement d'un bâtiment de service, aménagement d'une patinoire réfrigérée, éclairage supplémentaire (coût estimé : 6 M\$)

Au total, 203 citoyens se sont prononcés, dont 162 (80%) en faveur de la version 1 et 41 (20%) en faveur de la version 2.

Quelle est votre version préférée pour la mise en valeur de l'étang du parc Ahuntsic ? (n=203)



Ajouts à la consultation du 20 septembre 2017

Les citoyens qui n'avaient pas pu être présents à la soirée du 20 septembre 2017 ont été invités à laisser des commentaires et suggestions sur leur expérience du parc Ahuntsic et les éléments à bonifier dans une boîte à idées électronique. La majorité des commentaires et suggestions reprenaient les 9 recommandations résultant de la soirée de consultation. Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de fois que l'élément a été mentionné.

Appui des 9 recommandations formulées lors de la soirée de consultation du 20 septembre :

- Conserver l'aspect naturel du parc et augmenter la canopée. (29)
- Conserver l'étang et le mettre en valeur, notamment avec une patinoire et du mobilier urbain autour. (28)
- Réaménager les aires de jeux pour enfants de différents âges. (21)
- Aménager des voies cyclables ou élargir les sentiers existants pour améliorer la cohabitation piétons-cyclistes. (18)
- Moderniser et réaménager le skatepark afin de le rendre plus attrayant et sécuritaire. (14)
- Sécuriser l'intérieur du parc, notamment par un meilleur éclairage la nuit. (12)
- Sécuriser les accès aux parcs, tant pour les piétons que les cyclistes. (9)
- Conserver et améliorer la bute de glisse. (9)
- Favoriser l'aspect communautaire du parc en créant un lien d'ensemble. (1)

Suggestions additionnelles :

- Installer des terrains de sport (exemples : tennis, volley, golf, basket, soccer) et de jeux (exemples : balançoires pour adultes, ping-pong) et revaloriser ceux qui sont déjà présents (exemple : terrains de pétanque). (17)
- Ajouter et mettre à jour le mobilier urbain : ancrages pour hamacs, chaises longues, bancs, supports à vélo, abreuvoirs. (14)
- Repenser l'aire de pique-nique et y ajouter des barbecues intégrés aux tables. (13)
- Améliorer la propreté du parc : meilleur entretien du parc 4 saisons et ajouts de poubelles avec couvercles (recyclage, compost, ordures ménagères). (13)
- Installer une piscine publique extérieure. (12)
- Repenser le pavillon d'accueil et y ajouter une fonction de location d'équipements de sports. (8)
- Revoir les sentiers et les parcours pour favoriser la marche et le jogging, été comme hiver. (6)
- Contrôler la consommation de cannabis dans le parc. (5)
- Améliorer le drainage du parc. (4)

- Rendre accessibles les toilettes en tout temps et mieux les entretenir. (4)
- Favoriser l'accessibilité universelle du parc, notamment des modules de jeux pour enfants. (3)
- Ne pas accueillir d'évènements dans le parc, notamment s'ils sont bruyants. (3)
- Installer des pavillons pour accueillir de petits évènements. (3)
- Installer des œuvres d'art. (2)
- Proposer un camping urbain. (2)
- Ne rien changer : garder l'équilibre du parc actuel. (2)
- Afficher davantage les évènements présents dans le parc. (1)
- Relocaliser le parc à chiens ailleurs dans le parc. (1)
- Limiter au maximum la fermeture du parc pendant le chantier. (1)
- Ajouter des stationnements réservés aux voitures électriques et à l'autopartage. (1)
- Accueillir des « food trucks » à l'entrée du parc. (1)
- Avoir un espace couvert par un toit pour accueillir des entraînements de sport par mauvais temps. (1)

PROVENANCE DES PARTICIPANTS

Provenance des participants à la soirée de propositions et de discussions sur le parc Ahuntsic du 12 juin 2018

